## Bulletin du FMI

Réunions de printemps du FMI

## Mettre en place des stratégies face au niveau élevé des dettes publiques

Bulletin du FMI en ligne 23 avril 2010



Un relèvement de deux ans de l'âge de la retraite dans les pays avancés peut contribuer à rétablir la viabilité des finances publiques à long terme (photo: Newscom)

- La dette publique des pays avancés a augmenté considérablement pendant la crise
- Il faut inverser la tendance et renforcer les finances publiques
- Une combinaison de mesures sera nécessaire

Tandis que l'économie mondiale se redresse après la crise, les pouvoirs publics, surtout dans les pays avancés, doivent commencer à examiner plus particulièrement comment réduire leur dette publique considérable en réformant leurs dépenses et en accroissant leurs recettes, selon John Lipsky, Premier Directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI).

Partout dans le monde, les gouvernements ont augmenté leurs dépenses pour combattre la crise mondiale, mais le manque à percevoir dû à la récession a entraîné une augmentation considérable des dettes publiques.

Le FMI prévoit que la dette publique des pays avancés augmentera de plus de 35 points de pourcentage du PIB entre la fin de 2007 et 2015, pour atteindre 110 % du PIB. La majeure partie de cette hausse tient au manque à percevoir résultant de la crise et seulement un dixième aux mesures de relance prises face à la crise. Le Directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a noté que l'augmentation de la dette aurait été plus forte sans la relance.

M. Lipsky a déclaré que les pouvoirs publics doivent maintenant prévoir de maîtriser leur endettement dans les vingt années à venir en opérant un rééquilibrage budgétaire qui permettra d'inverser la tendance.

<u>Le FMI a noté que la hausse de l'emprunt public</u> représente un risque croissant pour la reprise de l'économie mondiale, mais il a recommandé que les mesures de relance soient appliquées comme prévu dans la plupart des pays avancés en 2010, parce que la reprise <u>reste fragile</u>.

## Rééquilibrage budgétaire

Lors d'une <u>conférence de deux jours</u> organisée à Washington sur les stratégies budgétaires après la crise, M. Lipsky a noté que les détails des stratégies devraient être adaptés à la

situation de chaque pays. Il a proposé un plan général de rééquilibrage budgétaire et de renforcement des finances publiques dans les pays avancés qui repose sur trois piliers :

- stabiliser les dépenses liées au vieillissement de la population (santé et retraites) en pourcentage du PIB (il est peu probable qu'il soit possible d'aller plus loin étant donné la tendance démographique);
- réduire les autres dépenses, non liées au vieillissement de la population, en pourcentage du PIB ;
- mobiliser des recettes supplémentaires de manière efficiente et équitable.

D'un point de vue politique, il est difficile de réformer les soins de santé, mais il existe des modèles éprouvés qui peuvent être suivis. Par contre, beaucoup a déjà été fait en ce qui concerne les retraites ; un relèvement de deux ans de l'âge de la retraite peut contribuer à rétablir la viabilité des finances publiques à long terme et de nouveaux gains d'efficience sont possibles dans les soins de santé, a affirmé M. Lipsky.

En ce qui concerne les dépenses non liées au vieillissement de la population, les réformes devront viser à en améliorer la composition et l'efficacité tout en assurant la prestation des principaux services publics. Cependant, l'expérience en matière de dépenses mène à penser que, dans le cadre des efforts déployés dans le passé pour rééquilibrer les finances publiques, les réformes centrées sur les salaires, les subventions et les transferts ont favorisé la croissance. La résorption des hausses récentes des dépenses militaires pourrait aussi permettre de réaliser des économies appréciables.

## Impôts sur la consommation

Sur le plan fiscal, il faudra, pour accroître les recettes dans une économie globalisée, améliorer la taxation reposant sur une base large mais relativement statiques. Il s'agit essentiellement des impôts sur la consommation et des taxes sur les externalités, comme celles qui frappent les produits pétroliers.

Plus précisément, M. Lipsky a déclaré que, dans presque tous les pays, il était encore possible d'améliorer considérablement les recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Dans les plus grand pays avancés, la réforme des exemptions et l'élimination des taux réduits pourrait dégager, en moyenne pondérée, environ 2 points de PIB, rien qu'en réduisant de moitié ce manque à gagner estimatif. Dans de nombreux pays, il est possible d'accroître sensiblement les recettes provenant des accises sur le tabac et l'alcool.

Les impôts fonciers sont aussi une source efficace de recettes et ils n'influent guère sur la croissance. La tarification des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit par la taxation des émissions de carbone ou la vente aux enchères de permis d'émission, pourrait produire des sommes considérables.

Globalement, dans les sept principaux pays avancés, des mesures bien conçues et relativement efficaces portant sur ces taxes pourraient produire des recettes équivalentes à près de 3 % du PIB, en moyenne. Qui plus est, ce chiffre ne tient pas compte de toute une série d'autres mesures qui pourraient être prises dans ce domaine, par exemple l'adoption d'une TVA aux États-Unis et le doublement du taux de TVA, aujourd'hui très faible, au Japon, ce qui pourrait accroître considérablement les recettes.

En outre, dans de nombreux pays, en particulier dans les pays émergents, le civisme fiscal laisse beaucoup à désirer. Pour remédier à cette situation, il faudra redoubler d'efforts pour lutter contre l'exploitation systématique des niches fiscales, l'utilisation abusive des centres offshore à des fins fiscales et la fraude fiscale en renforçant l'arsenal juridique et en mettant à profit les systèmes modernes de technologies de l'information.